

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;
Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;

Attendu que les alentours du château de Birtrange se caractérisent comme suit :

Le château de Birtrange, situé dans la vallée de l'Alzette à 200m de la rive gauche, est entouré de parcelles comprenant des prés, l'ancien moulin, des annexes agricoles, la chapelle, l'ancien accès principal avec les arcs de décharge sur les rives, seuls restes subsistants de l'ancien pont, et l'allée d'arbres donnant sur l'ancien pont d'accès.

L'annexe agricole en bois constitue un des rares témoignages subsistant du 19^{ième} siècle et montrant l'intérêt pour les styles architecturaux les plus divers et l'ouverture sur le monde. Désigné comme « chalet russe », la construction est caractérisée par une façade en lattage vertical, d'un escalier d'accès latéral en bois. La façade principale côté château est constituée de 3 axes visualisés par 3 portails à double battants, surplombé chacun d'un arc en forme d'anse de panier trilobé, avec remplissage de carreaux vitrés. Au premier étage les 3 ouvertures axées sont entourées de lambrequins sculptés. L'axe central est visualisé par une porte fenêtre de dimensions identiques aux fenêtres situées sur les axes extérieurs, et donne sur un balcon à balustrade en bois à lattage vertical, et dont la structure portante est elle aussi sculptée. La porte-fenêtre à double battants dont le vitrage sur les 2 tiers supérieurs est recouvert par une structure en losanges sculptés, possède dans le tiers inférieur sur chacun des battants un panneau plein en bois sculpté orné d'un motif rayonnant. Les deux pignons sont eux-aussi constitués de 3 axes visualisés à l'étage par des ouvertures respectivement fenêtres. Sur le pignon gauche, l'escalier en bois mène à la porte d'entrée située à l'étage sur l'axe central. Une fenêtre carrée cadrant une rosace sculptée en bois et vitrée surplombe la porte d'entrée. Le vitrage de l'ensemble des ouvertures est réalisé en vitrage au plomb, montrant ainsi le soin du détail d'exécution.

Le socle des deux pignons et le socle arrière de la présente annexe agricole en bois a été réalisé en maçonnerie décorée en technique trompe l'œil imitant des fausses briques rouges en terre cuite. Sur la façade les 3 axes sont visualisés à l'étage par les fenêtres, et au terreplein par des doubles fenêtres aux encadrements en pierre chanfreinés.

La toiture était surmontée de pinacles qui ont aujourd'hui disparus. Le versant côté château dispose d'une grande lucarne rampante à jouées biaisées et qui renferme 3 petites fenêtres de forme carrée encadrés par un lattage en bois horizontal.

Dans le contexte des bâtiments principaux et la construction en style néo-gothique réalisées en pierre et situées sur la parcelle 4/13, cette construction en bois présente une réduction en matérialité en en importance de représentation, tout en communiquant aux visiteurs et invités le grand intérêt pour les formes architectoniques non-conventionnelles et peu répandues dans nos régions.

Le moulin de Birtrange, dont le porche d'entrée est aujourd'hui muré, présente dans les façades une série de fenêtres-meurtrières à fente verticale. Le pignon dispose d'une fenêtre quadrilobe constituée de 4 cercles complets arrangés autour d'un cercle central. La toiture principale à deux versants est complétée par une partie de toiture abaissée. L'équipement technique du moulin est en grande partie conservée. Les pierres de meule se trouvent toujours sur place.

Il faut savoir que le présent domaine avait avant tout une vocation agricole et forestière, et que l'équilibre entre l'utile et la fonction de représentation était visée. Le présent domaine agricole, sans aucun doute un des plus grands du 19^{ème} siècle, est donc représentatif pour le mariage entre des aspects utiles et des aspects agréables.

Des captages de sources font partie des installations ayant contribué au fonctionnement du site, et dont témoignent encore aujourd'hui une structure de lavoir et une porte décorée des initiales en fonte de la famille de Blochhausen. Parmi les structures conservées on peut citer une glacière creusée dans le terrain.

Le pont d'accès à arc principal surbaissé maçonné en grès rouge, érigé en 1844, fût démoli pendant la Seconde Guerre mondiale, mais il en subsiste les 2 arcs voûtés faisant partie de la culée sur chacune des deux rives de l'Alzette. Dans son prolongement, une allée de hêtres rouges marque l'alignement de l'ancien accès principal vers le château. La continuité de l'allée est aujourd'hui dérangée suite à des travaux d'infrastructures de voie ferrée et de câbles électriques.

Les aménagements paysagers incluent la plantation de châtaigniers à vocation ornementale, et dans la zone d'accès montant au château dont le portail d'entrée est constitué de pilastres en pierres, de tulipiers (*Liriodendron tulipifera*), arbres plantés au 19^{ème} siècle et qui font partie des très rares spécimens historiques subsistants au Luxembourg.

Les alentours du château de Birtrange constituent un patrimoine architectural et paysager exceptionnel, tant dans le contexte paysager du château que dans le contexte d'exploitation agricole et forestier du 19^{ème} siècle.

La COSIMO émet avec 8 voix pour et 2 abstentions un avis favorable pour un classement en tant que monument national des alentours du château de Birtrange (nos cadastraux 21/26, 12/21, 5/14, 2/12, 2/11, 2/10, 8/16, 8/17, 9/18, 9/19, 1/7, 1/8, 1/9, 1/40, 1/4, 15/5, 31/39, 29/29, 1045/1671, 1054/1672, 1061/1674, 1113/4376, 1062/5195, 1054/4933, 1036/4932, 15/23, 15/4, 15/3, 15/2).

Christina Mayer, John Voncken, Jean Leyder, Mathias Fritsch, Matthias Paulke, Michel Pauly, Christine Müller, Sala Makumbundu, Claude Schuman, Nico Steinmetz.

Luxembourg, le 20 mai 2020